

COMMUNE DE FONTAINES EN SOLOGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2018
AFFICHAGE

1 – MISE A DISPOSITION DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD

Le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer une convention de mise à disposition des services techniques communaux pour les compétences « assainissement » et « voirie d'intérêt communautaire » transférées à la CCGC, et à l'entretien courant des bâtiments communautaires, et selon les modalités définies dans la convention ;

2 - AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MANDAT POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE FONTAINES-EN-SOLOGNE (MODIFICATION ENVELOPPE PREVISIONNELLE)

Monsieur le Maire rappelle que la commune a confié la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement des espaces publics de Fontaines-en-Sologne à la Communauté de communes du Grand Chambord. A ce titre, une convention de mandat a été signée.

Un avenant n°1 à la convention de mandat a été signé modifiant le montant estimatif de l'opération et augmentant l'enveloppe budgétaire relative à la convention de mandat.

Compte tenu de divers travaux modificatifs/supplémentaires demandés par la commune : branchement réseau pluvial, mise à niveau des ouvrages de réseaux existants, reprofilage des surfaces de circulation, les enrobés et le choix du gravillonnage, il est nécessaire d'ajuster le plan de financement.

Le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer l'avenant correspondant et à inscrire au budget les dépenses supplémentaires.

3- PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOURS PROPOSES PAR L'OLIV (Œuvre Laïque Intercommunale de Vacances)

Afin d'aider les familles au financement des vacances de leurs enfants, pour les séjours en colonies, proposés par l'OLIV, Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à reconduire la participation de 100 euros par enfant pour les séjours de juillet et août 2018.

4/-QUESTIONS DIVERSES :

Réflexion sur l'acquisition d'une petite maison située route de Courmemin (C 481) :

Suite à la proposition du propriétaire, le maire demande une réflexion au conseil sur la possibilité pour la mairie ou la communauté de communes d'acquérir ce local en changeant sa destination à des fins touristiques permettant l'accueil de randonneurs et une étape pour les cyclistes dans le cadre de la Loire à vélo.

Rentrée scolaire 2018-2019 :

La rentrée des classes s'est bien passée, elle a eu lieu le lundi 3 Septembre 2018 avec un effectif de 154 enfants répartis sur les deux communes à savoir :

- 78 élèves sur Fontaines répartis sur 3 classes : 26 CE1-CE2 / 27 CE2-CM1 / 25 CM2
- 76 élèves sur Tour répartis sur 3 classes : 26 PS-MS / 25 GS-CP / 25 CP – CE1

Sur 154 élèves : 55 sont domiciliés à Fontaines-en-Sologne, 88 à Tour-en-Sologne et 11 sont domiciliés dans les communes limitrophes.

Les horaires sur Fontaines en Sologne sont les suivants : 8h50 à 12h et 13 h 30 à 16h20. L'achat de deux tableaux interactifs permet à l'ensemble des classes de Fontaines-en-Sologne d'être équipées de ce nouveau matériel.

Point sur les travaux en cours :

La levée de la tranche conditionnelle n°2 du lot n°1 et n°2 (route de Bauzy).
Le réseau pluvial et le cheminement piéton route de Bauzy, les bordures et terrassements sur espace de loisirs et le cheminement entre les 2 cimetières sont terminés.
Semaine 39 : les enrobés des trottoirs seront effectués sous circulation.
Le choix des végétaux a été effectué, 42 arbres seront plantés semaine 47 et 48 sur l'ensemble du projet.

Plan communal de sauvegarde :

Le 13 Septembre 2018 une réunion publique du CCAS était organisée afin de présenter le Plan communal de Sauvegarde :

- 1- Identifier les risques et aléas possibles (catastrophes naturelle, situations extrêmes climatiques (neige, tempête), catastrophe aérienne, incendie, pandémie, accident nucléaire ;
- 2- Détermination de zones sur la commune (découpage stratégique géographique)
- 3- Etablir une liste des populations nécessitant une attention particulière (personnes seule, isolées, handicapées...)
- 4- Etablir un plan d'alerte à la population
- 5- Activation du plan de secours ou de soutien à la population (Liste de contacts sur chaque zone, plan logistique, centre d'accueil, mise en place d'une chaîne de solidarité, dons de vivre...)
- 6- Composer une cellule de crise communale avec organigramme organisationnel.

Remise du diplôme « Label 3 étoiles Villes & Villages étoilés 2017 » : le 14 Septembre 2018 avec 3 autres communes Bracieux, Neuvy, mairie de St Claude-de-Diray.

Présentation de l'exposition itinérante « Le Loir-et-Cher à l'heure américaine » : le 19 Septembre 2018

Manifestations 2018:

- Vu le succès de la Journée Associative qui s'est déroulée le 1er Septembre dernier à l'étang communal « Le clos Fontaines », le conseil municipal a décidé de reconduire cette rencontre chaque année, soit le samedi 31 Août 2019.
- Dans le cadre de Festillésime 2018, un spectacle théâtrale dénommé « Les brèves de Comptoir » par la compagnie Toutes Directions est prévu le samedi 13 octobre 2018 à 20h à la salle Intergénérations. L'entrée est à 7 €. Les inscriptions se feront sur place.
- Le 08 décembre 2018 : repas des aînés
- Le 1^{er} décembre 2018 : Sainte Cécile
- Le 11 novembre 2018 : cérémonie à 10h30

Recensement de la population :

Lancement de la campagne de recensement de la population 2019, l'enquête se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Désormais, chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires du recensement par internet. La réponse sur questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser l'internet. Le recrutement de deux agents recenseur sera nécessaire pour établir l'enquête de recensement.